

Tout envoi d'argent et toutes les lettres se rapportant à la publicité doivent être adressés à l'administration.

ABONNEMENTS

UN AN SIX MOIS

Lt.	Lt.
Constantinople.....9	5
Province.....11	6
Etranger frs...100	frs...60

LE BOSPHORE

Claquer d'ore : laissez-vous blamer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée

PAUL-LOUIS COURIER

3me Année

Numéro 624

MARDI

22 NOVEMBRE 1921

Le No 100 PARAS

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

La France et les Soviets

A son tour, le gouvernement français vient de faire connaître sa réponse à l'outrecuidante note de Tchitchérine au gouvernement britannique, mettant le marché à la main aux allés. Reconnaissiez-vous comme gouvernement régulier, de droit comme de fait, disait le porte-parole des coquins de Moscou, et nous daignerons reconnaître les obligations internationales de la Russie. La conférence de Bruxelles ayant mis cette dernière condition à l'octroi de crédits à la Russie, les Soviets se croyaient obligés de sauter le pas, bien que, pour sauver la face, ils soutiennent qu'une résolution de la conférence avait devancé leurs désirs.

On a prétendu que cette proposition des Soviets leur avait été soufflée du dehors et que les « Puissances d'Argent » n'y étaient pas étrangères. Un journal d'Helsingfors l'Hufudsbladet — il est vrai que toutes les nouvelles qui viennent de cet endroit sont sujettes à caution — a même donné le programme d'un plan de remaniement du gouvernement de Moscou proposé par celles-ci : Lénine serait resté président de la République des Soviets, mais Krassine, qui, paraît-il, jouit de la confiance de l'internationale de l'or — que voilà une confiance bien placée ! — aurait pris la présidence du conseil des commissaires du peuple.

Quoi qu'il en puisse être de cette information, les Soviets n'ont guère été adroits. En effet, au lieu de se montrer beaux joueurs, en bons truands de haute argorie, il ont voulu finir en petits Goëck. Ils se déclarent prêts à reconnaître seulement « les obligations de l'Etat et des citoyens russes à l'étranger, qui ressortent des emprunts contractés antérieurement à 1914 ». Et comme s'ils consentaient à l'octroyer une grande grâce devant leur ralliement immédiatement toute la pouvoi, ils stipulaient que « des facilités spéciales et des conditions particulières seraient accordées pour rendre possible l'exécution de cette promesse. »

A. de la Jonquière.

LES MATINALES

S'il faut en croire des informations transmises de Suède, le cinéma serait sur le point de connaître une amélioration qui lui donnerait un essor nouveau et ne manquerait pas d'augmenter sa voûte.

Un inventeur serait enfin parvenu à enregistrer simultanément l'image et le son et à les reproduire avec un synchronisme parfait. Tandis que la projection nous montrerait des acteurs minant une scène sur l'écran, un appareil nous ferait entendre leurs exclamations, leurs rires et leurs paroles, sans qu'il y ait discordance entre les gestes et les mots.

On n'était point parvenu jusqu'ici, malgré les recherches patientes et les nombreuses tentatives, à des résultats pratiques satisfaisants. Le synchronisme, vainement cherché jusqu'ici, aurait été obtenu par un Suédois, M. Sven Hison Berglund, qui aurait, sinon inventé, du moins mis au point l'appareil. Toute une série de réunions publiques auraient été enregistrée et reproduite, sans discordance fâcheuse — l'image et le son s'alignant avec une similitude absolue.

Cette découverte fait entrevoir des possibilités nombreuses et peut conduire sur la voie d'applications d'une portée incalculable. Mais, sans sortir du domaine théâtral, on peut dire qu'elle va faire du cinéma ainsi perfectionné un concurrent des plus redoutables pour le genre dramatique.

Les salles de cinéma drainaient déjà un public nombreux et retenaient une clientèle assidue. Cette foule constitue chaque soir, autant de spectateurs pour le théâtre. Mais le cinéma en attirera et retiendra bien davantage quand, au lieu des scènes muettes qu'il peut seulement offrir actuellement, il présentera des spectacles complets et que le public ne sera pas que contempler les gimbades et les ahurissemens de rigolos et de ses partenaires, mais écontera leurs réparties et en sauvadera toute la verve comique.

Ce jour paraît proche désormais. Le théâtre aura là une bien redoutable concurrence.

V.D. II

Les premiers résultats de la Conférence de Washington

M. Gounaris continue son action à Londres

La paix générale de l'Orient

Washington, 20 T. H. R. — L'envoyé spécial de l'Agence Havas résume ainsi les travaux de la Conférence, et l'opinion des cercles officiels en relation avec le département de l'Etat : On les armements seront limités sur les bases de M. Hughes, ou la course aux armements continnera. L'Amérique prenant la proposition proposée pour fixer la limitation par pays, cinq aux Etats-Unis contre trois au Japon n'est point arbitraire. Le plan Hughes a tenu compte des nécessités de la défense nationale ; si on les modifie pour une nation, les autres demanderont également des changements et tout le programme sera remis en question.

La commission des cinq amiraux devra se prononcer sur la proposition japonaise. Elle a déjà abouti à fixer, sous réserve de l'approbation finale de la conférence, le tonnage que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis garderont en grosses unités modernes, soit 18 cuirassés quatre croiseurs de bataille pour la Grande-Bretagne ; 18 cuirassés pour les Etats-Unis. Ces chiffres sont ceux proposés par M. Hughes.

Dans la discussion technique, les experts français se montrèrent opposés à l'établissement d'une proportion définie de tonnage de sous-marins autorisés. Relativement au tonnage total maintenu, ils demandent la liberté pour chaque nation de porter à volonté le tonnage autorisé en type d'unité la plus conforme aux besoins défensifs.

D'autre part, dans les milieux de la délégation française, on semble favoriser l'arrêt complet des constructions navales, sinon pendant dix ans, du moins pendant sept ou huit des premières années, les dernières pouvant être employées à préparer les nouvelles unités nécessaires après le délai de dix ans écoulé, si la tâche navale n'est pas renouvelée.

France et Etats-Unis

Paris, 20 T. H. R. — L'Echo de Paris dit tenir de diverses personnalités américaines que la France ne doit espérer ni accord tripartite, ni alliance. Les Etats-Unis estiment que la France doit réduire ses armements après avoir pris les garanties nécessaires pour sa sécurité.

C'est ainsi que les Américains déclarent que les Etats-Unis ne protesteraient nullement si la France prenait la frontière du Rhin pour pourvoir limiter ses armements terrestres.

Paris, 20 T. H. R. — Le secrétaire d'Etat Hughes a fait appeler dans l'après-midi de samedi l'amiral Kato et eut avec lui un long et cordial entretien dont les contre-propositions japonaises furent l'objet.

Selon l'agence Havas, M. Hughes se rait prêt à accepter que le calcul des propositions qu'il a établi pour la Grande-Bretagne, pour les Etats-Unis et le Japon soit révisé en tenant compte des considérations autres que le tonnage, comme par exemple l'armement et la vitesse.

M. Hughes a également conféré avec M. Battfour et a remis à dimanche, 20 novembre, au général Kato, pour le Japon, Coontue pour les Etats-Unis, s'efforceront de réaliser l'accord technique sur des bases modifiées et admises par M. Hughes. Ainsi, s'accorde, en marge des travaux de la conférence et par des contacts personnels, un travail qui facilite grandement la conciliation dont on peut espérer de rapides résultats pratiques.

Le memorandum de la Chine

Washington, 20 T. H. R. — La commission d'Extrême-Orient approuva à l'unanimité le principe de memorandum de

Le fait que MM. Gounaris et Ballazzi prolongent leur séjour à Londres indique certainement que des tractations ont lieu quant à la solution envisagée de la question orientale. Le chef du gouvernement grec entend poser les bases du travail qui doit se faire entre Alliés avant qu'un accord définitif n'intervienne entre eux.

A Athènes, un malisme absolu est tenu sur les divers entretiens qu'a eus M. Gounaris avec M. Lloyd George et lord Curzon. Le général du ministère des affaires étrangères, M. Carlalli, s'est contenté simplement de déclarer à nos confrères que les télexgrammes de M. Gounaris sont importants et que le gouvernement grec est et reste optimiste.

Nous n'avons eu de source grecque qu'une seule déclaration, celle qu'aucune évacuation, même celle d'Eski-Chéhir, n'était possible, avant qu'un traité final de paix n'intervienne avec la Turquie.

Evidemment, les kényalistes prennent les gens pour des naïfs lorsqu'ils osent demander que la Grèce évacue avant toutes négociations ! Où cela s'est-il vu qu'un créancier abandonne tous gages avant que le débiteur ne s'exécute ? D'ailleurs, qu'on le veuille ou pas, l'armée grecque est garante de bien des choses en Anatolie, et les Alliés eux-mêmes tiennent par elle des gages vis-à-vis des kényalistes, gages qui seront d'une importance considérable dans les tractations concernant la paix générale avec la Turquie.

M. Gounaris a dû certainement développer ces arguments à Londres, arguments d'ailleurs évidents.

L'Informé

Londres, 20. A. T. I. — MM. Gounaris et Ballazzi prolongeront encore leur séjour à Londres, très probablement jusqu'à fin octobre. Dans les milieux politiques anglais, on apprécie à leur juste valeur les difficultés que comporte la conclusion de la paix entre la Turquie et la Grèce. Selon les dernières informations, les kényalistes font montre de grandes velléités et ne seraient point disposés à accepter une médiation que dans le cas où la Grèce renoncerait à Smyrne et à la Thrace. Le gouvernement kényaliste déclare par la voix des personnes autorisées que l'Anatolie ne peut sacrifier le moins de ses droits et que, si les Grecs ne renoncent pas à leurs demandes bien connues à Angora, la continuation de la guerre à outrance est

la Chine concernant l'indépendance de son territoire et de sa politique administrative.

L'amiral japonais Co-Yo déclara que le désir du Japon était de contribuer dans la mesure du possible à la réalisation des justes et légitimes revendications de la Chine. Au sujet de l'abolition de l'ex-territorialité, l'amiral affirmé que c'était un des points les plus importants de la proposition de la délégation chinoise mais que le Japon était dans l'intention d'arriver à un arrangement satisfaisant pour toutes les parties.

Il semble que les efforts du Japon pour faire augmenter le pourcentage qui lui est attribué, se heurte à une résistance inflexible. De deux choses l'une, a dit le représentant américain à des correspondants de journaux ou la course aux armements se poursuivra ou les puissances s'en tiendront à leurs forces actuelles.

L'opinion des constructeurs américains est intéressante à connaître. M. Charles Schwab, chef de la Bethlehem Steel Corporation, vient d'annoncer la sienne : « Je suis

non seulement, inévitable mais nécessaire.

Londres, 20. A. T. I. — Le Daily Telegraph croit savoir que les efforts des ministres grecs à Londres n'aboutiront à aucun résultat. Le gouvernement d'Angora n'est pas disposé à faire cesser l'effusion de sang en Anatolie. Des déclarations belliqueuses viennent d'être faites à Angora assurant que les kényalistes ne voient la réalisation de la paix avec la Grèce que dans la défaite totale de l'armée hellénique.

On est pessimiste à Angora

Rome, 20 A. T. I. — Youssouf Kémal bey, le commissaire aux affaires étrangères d'Angora, a déclaré devant l'Assemblée Nationale, que d'après les informations de source autorisée parvenues au gouvernement, on ne doit pas être très optimiste en ce qui concerne l'issue finale des négociations que MM. Gounaris et Ballazzi mènent à Londres.

Le commissaire a ajouté que la Grèce n'intendait pas évacuer complètement l'Anatolie qu'après la ratification de la paix qui sera éventuellement conclue. Dans ces conditions, le gouvernement d'Angora se ferait coupable de trahison s'il acceptait d'entrer en pourparlers de paix, même moyennant une action médiatrice des Alliés.

Le commissaire a ajouté que la Grèce

ne s'intendait pas évacuer complètement l'Anatolie qu'après la ratification de la paix qui sera éventuellement conclue.

D'après les journaux turcs qui s'occupent longuement de cette question, des irrégularités auraient été constatées dans les préliminaires de l'élection. La direction des cultes se proposera de faire une démarche auprès du patriarchat pour l'inviter à respecter les règlements et brefs, faute de quoi l'élection ne serait pas reconduite.

L'élection projetée du Patriarche œcuménique

Un cours d'une réunion des membres du conseil national mixte, chez le Dr Théodore Pappadopoulos, d'abord, puis plus tard au Club commercial grec, il a été décidé, samedi soir, que les conseillers démissionnaires renverseraient leur démission ; mais que les trois membres favorables à l'envoi d'une délégation à Athènes seraient remplacés. Ce sont M. Garathéodory, M. Joannides et le Dr Pappadopoulos.

Une protestation sera faite contre la réunion du gouvernement hellénique auquel le patriarchat fera connaître sa décision de procéder, dans les délais fixés, à l'élection du patriarche œcuménique.

— Dimanche ont été élus, ainsi que nous l'annonçons, les représentants de Constantinople pour cette élection.

— D'après les journaux turcs qui s'occupent longuement de cette question, des irrégularités auraient été constatées dans les préliminaires de l'élection. La direction des cultes se proposera de faire une démarche auprès du patriarchat pour l'inviter à respecter les règlements et brefs, faute de quoi l'élection ne serait pas reconduite.

Le comité a ajouté que la Grèce

ne s'intendait pas évacuer complètement l'Anatolie qu'après la ratification de la paix qui sera éventuellement conclue.

Front d'Eski-Chéhir : — Rares feux d'infanterie sur différents points.

Front d'Afion-Karabissar : — Un groupe

de 150 hommes ayant tenté de s'approcher de nos lignes à In-Tépé, a été accueilli par des feux d'infanterie et

des grenades à main ; il n'a pu se réfugier qu'après un combat de trois heures

et après avoir laissé sur le terrain 8 morts et 1 blessé. Trois désexeurs se sont présentés à nos lignes.

Général PAPOULAS

Grèce et Vatican

Paris, 20. T. H. R. — Le correspondant à Rome de l'Echo de Paris, correspondant à Rome de l'Echo de Paris, assurant que le patriarchat fera connaître sa décision de procéder, dans les délais fixés, à l'élection du patriarche œcuménique.

Dans son allocution au Consistoire du 21, le Pape a l'intention de traiter les questions concernant l'Irlande et le rapprochement de la Grèce et du Vatican.

Communiqué officiel hellénique

19 novembre

Front d'Eski-Chéhir : — Rares feux d'infanterie sur différents points.

Front d'Afion-Karabissar : — Un groupe

de 150 hommes ayant tenté de s'approcher de nos lignes à In-Tépé, a été accueilli par des feux d'infanterie et

des grenades à main ; il n'a pu se réfugier qu'après un combat de trois heures

et après avoir laissé sur le terrain 8 morts et 1 blessé. Trois désexeurs se sont présentés à nos lignes.

Général PAPOULAS

Communiqué nationaliste

19 novembre

Front de l'Ouest. — Echange de feux d'infanterie, de mitrailleuses et d'artillerie au Boz-Dagh. Des détachements de reconnaissance ennemis qui cherchent à s'approcher de notre front, furent repoussés et poursuivis jusqu'à leurs retranchements.

Nos détachements, attaquant les positions ennemis aux environs d'Eski-Chéhir, ont occupé leurs tranchées et pris deux mitrailleuses, des équipements et du matériel de téléphonie. On y a trouvé 32 tués, dont deux officiers.

Une dizaine de paysans que l'ennemi

employait dans cette zone aux travaux de fortification ont été détruits.

M. Gounaris à Londres

Athènes, 20 novembre.

On mandate à Londres, officiellement, que MM. Gounaris et Ballazzi ont eu aujourd'hui du Foreign Office une longue entrevue avec lord Curzon.

NOS DÉPÉCHES

Grecs et Turcs
Londres, 21 nov.

Dans les milieux politiques anglais où actuellement la question orientale est connue dans tous ses détails règne la conviction que la paix entre la Turquie et la Grèce comporte des difficultés insurmontables.

Devant le Grand parlement national, Youssouf Kémal bey a exposé le plan du gouvernement kényaliste qui n'a pas manqué de surprendre l'opinion publique étrangère tout entière.

Le « Daily Telegraph » dit que les dirigeants d'Ankara se trompent s'ils croient que leur attitude d'intransigeance incompréhensible serait encouragée par l'un quelconque des alliés.

Toute la presse anglaise affirme que le règlement du conflit gréco-turc ne peut avoir lieu que sur base de concessions importantes tant de la part des Grecs que des Turcs.

A Londres on croit que le gouvernement d'Ankara prendra une décision définitive dès que le représentant des kényalistes à Paris, Békir Sami bey sera arrivé à Ankara rapportant les conseils du gouvernement français. (Bosphore)

L'armée française
Londres, 21 nov.

On mandate de Paris que la France ne peut être d'accord avec la Conférence de Washington en ce qui concerne la réduction des armements terrestres.

Les journaux américains reproduisent le discours de M. Briand, déclarant que l'armée française est à peine suffisante pour garantir la paix dont la France a besoin.

(Bosphore)

Les finances allemandes

Paris, 21 nov.

On mandate de Berlin que le chancelier Wirth a exposé au président Ebert le but des négociations qui ont lieu entre le gouvernement de Berlin et ceux de Paris, Londres et Rome au sujet des obligations financières auxquelles le Reich sera sous peu appelé à faire face.

(Bosphore)

Paris, 21 nov.

L'« Eclair » est informé que l'Allemagne tout en renonçant à l'idée d'un emprunt intérieur, négocie avec les Alliés en vue d'obtenir certains arrangements susceptibles de la mettre en mesure d'effectuer les prochains paiements.

(Bosphore)

En Tchécoslovaquie

Un discours de M. Bénès
(Communiqué)

M. Bénès, président du conseil ministériel tchécoslovaque a fait un exposé à la Chambre, à Prague des derniers événements. Il montre la duplicité de la politique magyare et la collaboration du personnel officiel dans la tentative de Charles l'ex-roi déchu.

M. Bénès rend ensuite compte des négociations entre la Petite et la Grande Entente aboutissant à l'adoption par la conférence des ambassadeurs du point de vue de la Petite Entente sur toutes les questions principales et sur la question royale de la Hongrie qui a donc un caractère international. On peut espérer qu'elle sera réglée en bonne entente entre tous les intéressés. Sur les autres revendications, notamment sur la question du désarmement de la Hongrie la Petite Entente a obtenu satisfaction.

M. Bénès montre que la Tchécoslovaquie ne laissera pas s'échapper la seule occasion d'une entente pacifique avec la Hongrie.

Il espère que la Hongrie comprendra les dommages que cette politique lui causa. La Tchécoslovaquie continuera le travail de l'organisation de l'Europe centrale en collaborant avec tous les voisins, les Magyars compris.

M. Bénès montre ensuite l'importance de l'accord conclu avec la Pologne, affirmant la volonté des deux puissances d'agir en complet accord, partout où surgiraient les difficultés dans l'application des traités conventions, arbitrages, obligations.

Il conclut que les deux pays veulent pratiquer une politique pacifique. L'accord de la Pologne et de la Tchécoslovaquie est dirigé contre la pratique politique de la non intervention dans les affaires intérieures, vers l'action contre la famine russe et des secours aux réfugiés.

La convention économique russe sera signée bientôt.

M. Bénès dit ensuite que les relations avec l'Allemagne seront toujours déterminées par les rapports tchécoslovaques du pays Ouest, Est et des rapports des pays avec l'Allemagne.

La Tchécoslovaquie espère que ces rapports resteront corrects et raisonnables.

M. Bénès estime que l'Allemagne seule ne peut pas vivre sans entente rapide avec l'Europe occidentale surtout avec la France après la conférence de Washington.

M. Bénès déclare la situation intérieure de la Tchécoslovaquie excellente.

Toutes les classes nationales et surtout en Slovaquie furent leur devoir pendant la mobilisation.

M. Bénès conclut en déclarant que le pays est sorti renforcé des derniers événements.

Bureau de la Presse de la délégation tchécoslovaque

L'AFFAIRE LANDRU

Où en sommes-nous

Et le septième jour on se repose. Profitons en pour jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru et voyons les étapes qui restent à franchir. Nous avons hier quitté Vernouillet pour Gambais et, à défaut de réponse à la question : « Où sont-elles ? » on peut utilement se poser celle-ci : « Où en sommes-nous ? »

On a examiné quatre affaires et conté l'aventure de cinq disparus, quatre femmes et un jeune homme. Pour les six autres, comme il l'a fait pour ceux-là, Landru annonçait hier encore qu'il se refuserait à rien dire qui puisse mettre sur leurs traces. Il est fort peu probable qu'autant des disparus reviennent, au cours des huit ou dix audiences encore nécessaires pour épouser l'énorme procès. La réapparition d'une seule des fiancées après tant d'enquêtes et de bruit serait aussi stupéfiante que le fut en 1919 la découverte de cette incroyable série de départs sans retour. En toute impartialité, on peut demander, résumer cette première partie des débats — si bien ordonnés et dirigés par le président Gilbert — de la façon suivante : il y a quelque part, eu un ou plusieurs endroits du monde, que seul au monde Landru connaît, onze personnes qui se sont dépourvues de tout pour lui, qui sont parties de chez elles avec lui, qui ont vécu avec lui, et qu'on n'a plus revues. Sont-elles mortes ou vivantes ? On ne sait encore Landru apparaît comme leur héritier intégral. Si elles l'ont quitté, elles lui ont laissé jusqu'aux boucles qu'elles portaient aux oreilles, jusqu'à leurs postiches, jusqu'à leurs papiers de famille et leurs pièces d'identité. Elles s'en sont allées on ne sait où sans le moindre argent, sans bagages, les poches vides. Landru, entré en relations avec elles par les petites annonces de la rubrique des mariages, ne veut plus avoir été pour elles qu'un acheteur de mobilier. Pourtant ces femmes n'avaient jamais dit qu'elles voulaient rien vendre, tandis qu'elles ont au jour le jour à tout leur entourage conté leurs fiancées, et présenté Landru comme leur futur mari. Le comode et déconcertant mutisme de Landru quand on lui demande d'aider à les retrouver fortifie l'hypothèse de l'assassinat. Les espions les plus réservés sont tentés d'adopter le système logique de l'accusation : « Derrière le mur de son silence, Landru n'abrite que ses crimes. Condamné pour escroquerie au mariage, ayant tous les dons d'intelligence, d'imagination, de séduction utiles à la réussite de ce délit, il a résolu de récidiver, mais en supprimant sa dupe, plaignante éventuelle. Au lieu de fuir, il tue. »

Les débats nous ont conduits à la fin de la première partie de cette démonstration. Il reste à évoquer six disparus encore : la veuve Colombe, Andrée Babey, Mme Boisson, Mme Jaume, Mme Pascal, Mme Marchadier. Puis des témoins viendront nous parler de l'étrange et maladore cuisine qui se faisait à Gambais. De savants experts nous diront quels débris ont été ramassés chez Landru. Et de leurs dépositions le ministère public entendra tirer cette conclusion : les disparues ont été assassinées par l'accusé.

Comment ? Mystère. « L'accusation, écrit le procureur général en son résumé des charges, ne peut dire comment la mort a été donnée aux victimes ; il lui suffit de prouver dans chaque assassinat particulier que Landru seul devait en être et était nécessairement l'auteur. »

Il y a une étape de preuves que nous ne franchirons pas. S'il est établi qu'il a dans son fourneau brûlé des mains, des têtes et des pieds, sa culpabilité apparaîtra. Et cela suffit au ministère public. Mais il a déclaré qu'il a détruit les cadavres, il fallait tuer les victimes. Quel était le système de Landru ? Assommement, poison, pendaison, strangulation, quel est son moyen, si sûr qu'il peut sans mal démontrer que Landru n'est pas coupable, on se demandera ce que sont devenus les onze disparus.

Mais nous n'en sommes point au verdict. Landru a-t-il évoqué Mme Colomb ?

Colomb découvrira l'autre monde ? 14 novembre.

Le décor est quelque peu changé, mais l'ambiance est restée la même aux assises de Versailles.

On est tout étonné de se retrouver, après le repos dominical, dans une salle où il y a plus du monde que les jours précédents.

deux — en prévision sans doute d'incidents — et où, pendant dix jours, les audiences vont se suivre et se ressembler.

On a installé sur la table des pièces à conviction ce qui reste de Mme Colomb, la cinquième fiancée de Landru, dont il sera question aujourd'hui. Ce son des haches trépées, plus misérables encore que celles qui ont déjà été exposées. Elles comprennent : des tâches d'oreiller, des torchons usés, des nappes et des rideaux trépés. Tout cela est sale. On y a joint un fer à onduler les cheveux, des ronds de serviette en aluminium et une boîte en fer blanc contenant un nécessaire de broderie.

Pendant trois jours, les soldats du 101^e régiment d'infanterie, qui ont remplacé ceux du génie, assureront le service d'ordre.

Avec qui Landru habite-t-il 45, avenue des Ternes ?

Mme Bonsor l'a annoncé hier, Landru a bien habité en décembre 1915, au 5 de l'avenue des Ternes, chez M. Brunot, marchand de châsses, sous le nom de Petit, avec une femme.

Le témoin, qui est adjoint à la mairie du XVII^e doit venir le confirmer au cours de l'audience. Mais, on ne croit pas que ce soit Mme Guillot qui ait habité là avec Landru. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête de la police. On croit plutôt qu'il s'agit de Mme Hénon, car, lorsque Landru et sa campagne quittèrent l'avenue des Ternes, ils déclarèrent au propriétaire qu'ils partaient pour la Tunisie.

Or, vers la même époque, Mme Hénon écrivit à ses amis qu'elle partait pour la Tunisie avec Landru.

L'audience

L'audience est ouverte à midi 45.

Le président, s'adressant à Landru : Le nom de Mme Buisson est inscrit sur votre carnet avant celui de Mme Colomb. Mais il semble que vous ayez connu celle-ci avant celle-là. Nous vous interrogerons donc sur Mme Colomb étant donc l'accusée que vous manifestiez, nous ne pourrons trop vous faire grief d'avoir inscrit un nom avant l'autre.

M. Gilbert rappelle ensuite la vie de Mme Colomb, femme ordonnée et économique qui avait 5.000 francs au Comptoir d'Escompte. Sa conduite n'était pas irréprochable ; elle eut un amant en 1910.

Elle connaît Landru à la suite d'une audience ainsi conçue :

« Monsieur, 45 ans, seul, sans famille, situation 4.000 fr. désire épouser dame ayant situation en rapport. »

Le président. — Elle accusait 39 ans, mais en avait 44.

Landru. — Je n'ai l'aurais pas dit.

Le président. — E-le était de celles dont vous disiez l'autre jour « qu'elle comptait ses printemps à partir de sa première communion. »

Mme Colomb écrivit à Landru des lettres sentimentales. Landru lui répondit pour la première fois le 7 mai 1916.

— Elle était si peu intéressante, dit Landru, que j'ai mis très peu d'empressement à lui répondre. Je lui accordai ensuite un quart d'heure par semaine le temps d'écrire une lettre.

Je voulais surtout lui acheter du matériel qu'elle voulait vendre.

Le président. — Vous êtes resté en relations avec elle pendant l'année 1916 ?

Landru. — C'est le procédé d'un commerçant qui désire rester en contact avec son client.

Le président énuméra ensuite les diverses domiciles de Landru. Il lui demanda s'il a habité rue de Châteaudun sous le nom de Frey yet.

— Peut-être, répond Landru.

— Quel était le but de vos relations avec Mme Colomb ?

Landru sourit et répond :

— Elle voulait changer de situation. On change de situation quand on démarre ou quand on se marie. Je voulais lui faire démonter ses meubles et les acheter.

Mme Colomb s'ouvrira de ses projets à diverses personnes qui lui conseilleront la prudence.

Le président. — Avez-vous pris figure de fiancée ?

Landru. — Peut-être ai-je pu nommer cela. En tout cas, je ne l'ai jamais dit devant témoins.

Le président. — Mine Colombe a toujours été une cliente pour vous ?

Landru. — Absolument.

— Elle n'a jamais été votre maîtresse ?

— Il n'en a jamais été question.

— Vous l'avez cependant rencontrée à Gambais ?

— C'est très naturel. C'était une femme instruite, littéraire même. Elle vint me tenir compagnie, les jours de fête.

— Et il ajouta :

— Je n'ai jamais été chez elle que le 8 décembre 1916, nœud mois après l'avoir connue.

La situation en Anatolie

Lettre d'un officier supérieur kényaliste

Angora, novembre 1921.

Avant les succès de l'armée kényaliste sur le Sakaria, le désespoir avait gagné les paysans et les ouvriers de l'Anatolie. Mais le résultat des combats vient renforcer le moral déprimé du peuple turc et lui donner quelques lueurs d'espérance.

À la suite de la dernière mobilisation générale, décrétée par Mustafa Kémal, l'armée turque se trouve aujourd'hui en mesure de porter le coup de grâce (?) à l'armée hellénique. La nation entière préte aujourd'hui à Mustafa Kémal son assistance matérielle et morale.

La concentration des forces sur le front occidental et tous les préparatifs militaires ont été achevés. Tous les munitions nécessaires ont été emmagasinées dans les divers dépôts. Des instructions sous pli fermé ont été déjà données aux divers commandements des corps d'armée pour le cas où une offensive kényaliste serait déclenchée. Les services de l'arrière fonctionnent d'une façon dignes des nations les plus civilisées. Il ne reste plus qu'à réparer certaines lignes de débrouillages et certaines chaussées. L'effectif des troupes, de 150 000 hommes, assurera la sécurité de l'Anatolie et se trouvent assurés grâce également à cet accord.

Par le traité de Kars, le gouvernement d'Ankara a garanti ses frontières orientales et manifeste son hédonisme au Caucase. Le commissariat pour les affaires étrangères a réussi à entrer en négociations avec les Etats de l'Occident et de l'Orient. Ce succès mérite d'être enregistré en caractères d'or dans l'histoire de la nation turque.

Notre armée attend le moment propice pour déclencher l'offensive. Nous allons nous étreindre avec les nôtres au printemps prochain sur le quai de Smyrne. Ce ne sont pas des phrases de consolation ou de réconfort que j'écris, mais des assurances qu'autoisent les événements importants de demain.

Un incident italo-serbe

On mandate de Rome :

À la suite de la publication dans la Tribune de Belgrade d'un article injurieux sur l'armée italienne, l'attaché militaire à la légation d'Italie en cette ville a demandé des explications à la rédaction de ce journal et souffle le rédacteur en chef.

Le gouvernement italien a en outre demandé et obtenu satisfaction de la part du ministère des affaires étrangères serbe.

(Paris)

Le gala Yvonne Mirval

Rappelons aux retardataires que c'est ce soir qu'aura lieu au Nouveau Théâtre le grand festival en l'honneur de Mme Yvonne Mirval. On jouera « Embuscade » avec intermèdes littéraires aux entiers. Toutes les notabilités officielles et la fine fleur de Péra ont reçu leurs places. On prévoit une salle arche comble.

ECHOS ET NOUVELLES

COMMUNAUTÉ ARMENIENNE

M. Ohanéz Toumanian, le président du comité de secours pour l'Arménie, a fait, dimanche à 3 heures de l'après-midi, une conférence au club grec Erossis de Marmarik en présence d'une grande audience. Le résultat des combats vient renforcer l'optimisme populaire arménien, qui a châtié dans ses poèmes

Un roman qui a eu des milliers de lecteurs

LES TROIS MOUSQUETAIRES

et a coûté pour l'adaptation cinématographique 10.000.000 de francs
a eu des premières représentations plus d'un million de spectateurs

Projection: Prochainement au CINÉ-AMPHI

La Bourse

Cours des fonds et valeurs
21 novembre 1921
fournis par la Maison de Banque
PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57
Téléphone 2109

OBLIGATIONS

Turc Unifié	4 000	Liq.	71
Lots Turcs			9 50
Intérieur 5 000			13
Anatolie I et II 4 500 000			12
III			10 50
Eaux de Scutari	5 000		12
Port Haïdar Pacha	5 000		12
Quais de Consulat	5 000		20
Tunnel	4 000		5
Tramways	5 000		4 93
Électricité	5 000		4 85

ACTIONS

Anatolie 6 000	Liq.	17
Assur. Génér. de Consulat		
Balta-Karaïdin		
Banq. Imp. Ottomane		
Brasser Réunis (actions)		
(Bons)		
Gimette Réunis		
Dercos (Eaux de)		
Droguerie Centrale		
Héraclée		
Kassandra Ordinaire		
Privil.		
Minoterie l'Union		
Régie des Tabacs		
Tramways		
Jouissance		
Valeurs étrangères		
OBLIGATIONS A LOTS		
Crédit Fonc. Egypt. 1886 frs		
1903		
1911		
Banq. N. de Grèce 1880		
1904 Ltg		
1912		
COURS DES MONNAIES		
L'Or		
Banque Ottomane		
Livres Sterling		
Francs Français		
Lires Italiennes		
Drachmes		
Dollars		
Lei Roumaine		
Marks		
Couronnes Autrich.		
Levas		
COURS DES CHANGES		
New-York		
Londres		
Paris	7 45	
Genève	2 82	
Rome		
Athènes		
Berlin		
Vienne		
Sofia	94	
Bucarest	27	
Amsterdam	52	

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Notre horizon

s'est de nouveau assombri

Le *Peyam-Sabah* déclare que l'horizon de la Turquie s'est de nouveau assombri par suite de l'obstination à ne pas reconnaître que les Grecs ne sauraient être expulsés de l'Anatolie exclusivement par les moyens militaires.

Nous n'arrivons pas à croire que la présence de l'ennemi dévasté nos territoires. Nous n'avons pas su imprimer une orientation directe à notre politique nous courrons après le mirage sans voir la réalité. Nous commettons les fautes politiques les plus irréparables.

Ce n'est pas par des paroles que l'on peut conduire le navire de l'Etat et les aspirations que nous soumettons à l'Europe. Il n'y a qu'à parcourir la presse européenne pour savoir l'opinion émise au Parlement par un gouvernement intéressé au plus haut degré aux affaires d'Orient, au sujet de la politique intérieure et extérieure du gouvernement de l'Anatolie. Les grecs commandants militaires des puissances de l'Entente se sont imités après la guerre exclusivement à leur tactique militaire. Ils ne se sont guère mêlés à la politique.

Voilà ce qui assure la grandeur d'un Etat et le salut d'une nation.

Pour sauver les minorités

Le *Tevhid-E-fkar* s'irrite de ce que les journaux arméniens et grecs de Constantinople ont soulevé une question de protection de minorités à l'occasion de l'évacuation de la Cilicie. Le journal turc prétend que cette évacuation ne comporte aucun danger.

Le gouvernement kényaliste qui n'a pas

DERNIÈRE HEURE

M. Briand quitte vendredi New-York pour rentrer en France.
(T.S.F.)

Les kényalistes se plaignent

On annonce de source turque que le gouvernement d'Ankara a invité la Société du Croissant-Rouge à faire des démarches auprès du comité de la Croix-Rouge internationale au sujet du traitement auquel se trouve soumis les prisonniers de guerre turcs détenus en Grèce. Au cas où ce traitement ne seraient pas amélioré, le gouvernement kényaliste userait de représailles à l'égard des prisonniers hellènes en Anatolie. La Croix-Rouge internationale se proposerait d'envoyer des délégations en Grèce et en Anatolie pour enquêter sur la situation des prisonniers.

L'Arménie des Soviets et Ankara
Le gouvernement soviétique de la République arménienne a désigné un représentant auprès du gouvernement d'Ankara. Ce dernier va également nommer un délégué à Erivan.

poursuivi une politique de persécution contre les non-musulmans en Anatolie ne se voit nullement de la nécessité de recourir à des actes inhumains contre les 40 à 50,000 chrétiens d'Adana alors que l'encore de l'accord franco-turc est encore toute fraîche. Si Ankara a décidé d'adopter une pareille politique, il n'est pas obligé de la commencer par Adana. Il y a environ 1,000,000 de sujets ottomans en Anatolie qui vivent dans des localités où l'intervention étrangère n'est pas possible.

Les craintes des journaux arméniens et grecs n'ont aucune importance.

La mouche est un petit insecte; mais elle peut provoquer le dégoût. L'alarme donnée par cette presse n'est pas toutefois sans exercer une certaine influence.

Elle soulève de l'émotion dans les cercles neutres d'autant plus que le *Bosphore* le journal pseudo-français a commencé à joindre sa voix dans le tintamarre en question. Nos cheveux se sont dressés à la lecture du dernier article de M. Paillard. Quelle ténacité de parler de cette façon des Turcs dans ce pays? Où prend-il le droit d'émettre ces paroles?

Est-ce ainsi qu'on croit pouvoir défendre les droits des minorités? Mais le but réel de pareilles publications est d'entraver l'exécution de l'accord franco-turc. Le seul moyen de défendre les droits des minorités en Turquie est de mettre un terme à la guerre. Il importe de comprendre que le jour de la délivrance des Turcs sera le jour du salut pour les chrétiens vivant en Turquie.

PRESSE GRECQUE

La lutte exige

l'union sacrée

Le *Proodos* examinant la situation créée dans la communauté grecque par les événements du Phanar et la démission de la plupart des membres du conseil national mixte dit que dans les circonstances actuelles, à la veille de l'élection patriarchale, qui peut avoir lieu le 15 novembre, quelles conséquences, on ne sait pas pour le résultat. L'autre nuit, 7 individus entièrement sous les armes ont attiré l'attention de l'agent des personnes. L'un d'eux demanda un couturier pour couper le gâteau qu'ils avaient commandé. L'autre déclara vouloir répandre du sang. Un 3^{me} répondit qu'il ne fallait pas songer à les intimider par la police parce qu'ils n'obéissaient pas au gouvernement ni à la police. Le 4^{me} client menaça de casser les vitres du magasin.

Il n'y a pas de doute que la responsabilité de cette manifestation retombe sur les trois conseillers qui ont soutenu, par faiblesse d'appréciation, l'idée d'envoyer une délégation à Athènes.

A quoi servirait cette délégation? Et avec qui s'entendrait-elle? Sur quelle base, des négociations pourraient être menées quand on sait, officiellement et officieusement, que nulle raison réglementaire, ecclésiastique ou nationale, n'impose l'ajournement de l'élection patriarchale mais seulement la peur de voir sur le trône un patriarche de qui pourrait venir une menace contre le régime actuel en Grèce.

Le *Tevhid-E-fkar* s'irrite de ce que les journaux arméniens et grecs de Constantinople ont soulevé une question de protection de minorités à l'occasion de l'évacuation de la Cilicie. Le journal turc prétend que cette évacuation ne comporte aucun danger.

Le gouvernement kényaliste qui n'a pas

Conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni hier soir à la Sublime Porte sous la présidence du grand-vizir Tewlik pacha

Un appel du prince de Galles

Le recent appel lancé par le prince de Galles pour la sous-cription d'un million de livres sterling comme fonds de garantie pour l'exposition devant avoir lieu en 1923 près de Londres a produit jusqu'ici 755,000 livres sterling. (T.S.F.)

La mise en vigueur de l'accord franco-turc

Se' on le *Vakit*, M. Franklin-Bouillon et le colonel Mougeon étaient attendus dimanche à Beyrouth à bord de l'*Ernest Renan*. Après avoir eu une entrevue avec le général Gouraud, les délégués français arriveront à Adana le 25 novembre d'où ils se rendront à Bezançon, le 26 novembre. C'est à partir de cette date que l'accord entrera en vigueur.

PRESSE ARMENIENNE

Fausse route

Le *Djagadamard* revenant sur la question du mémoire de protestation présenté par la Sublime Porte à la S. D. N. estime que celle-ci oublie les persécutions qui n'ont jamais cessé dans ce pays contre tous les éléments non-musulmans à tour de rôle et parfois d'une façon barbare, persécutions contre les Arabes, les Albanais, les Grecs, les Bulgares, les Serbes, les Monténégrins, ainsi que les protestations des Druzes, des Circassiens et des Kurdes.

Les arguments n'ont, semble-t-il, aucune valeur pour les diplomates de la Sublime Porte. Les comités qui ont été organisés parmi les Arméniens et les Grecs n'ont pas travaillé dans le but de dresser les éléments « jouissant de justice, de bien-être et de bonheur », contre la race dominante; mais bien dans le but de protester contre l'injustice intolérable et réclamer la protection de leur vie, de leurs biens et de leur honneur. Ces comités n'ont pas eu pour but de se détacher de cet Etat. Ils se sont même contentés d'un régime constitutionnel. Ces comités ne se sont jamais, même pendant une grande guerre, départs des méthodes légales et ont invité leurs coreligionnaires à accompagner leurs devoirs envers l'Etat. Les peuples opprimés, persécutés depuis des siècles, n'ont eu recours à l'indépendance, la suprématie planche de salut, que lorsque des horreurs inouïes et inénarrables ont prouvé l'impossibilité pour eux de vivre sous un joug tyrannique sans pour cela vouloir « fouler aux pieds le cadavre de la Turquie. »

Accident d'auto

Une automobile militaire ayant voulu changer brusquement de direction à Sirkeci afin d'éviter une collision avec un tram, a renversé une jeune femme chrétienne qui, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital.

Autour d'une liasse de 1000 Ltg.

Une scène dramatique s'est déroulée samedi matin à Tschirchi Kapou, à Stamboul. Un commerçant, Sadik effendi qui sortait du Grand Bazar, tenant la main 10.000 livres en bank notes, fut l'objet d'une agression de la part d'un filou qui le guettait sans doute. Une lutte s'ensuivit. Un agent de la sûreté ayant voulu intervenir, le filou fit usage de son arme, blessant l'agent et une jeune fille qui passait en ce moment. D'autres policiers accoururent qui ripostèrent par des coups de revolver qui blessèrent mortellement l'audacieux bandit.

Amateur de livres... turques

Un inconnu s'est présenté avant-hier, à Péra, chez le libraire M. Raymond pour faire savoir qu'il possédait des emplettes de l'attentat du propriétaire, occupé à servir un client, l'inconnu enleva du tiroir-caisse une somme de 65 livres turques et disparut.

La vie drôle et la vie triste

Lettre de menaces

Le pâtissier Djivan effendi établi à Diyan Yolu recevait depuis un certain temps des lettres de menaces. A la réception de la sixième il avisa la police qui dépracha un agent en civil pour roder à la porte du magasin.

L'autre nuit, 7 individus entièrement sous les armes ont attiré l'attention de l'agent des personnes. L'un d'eux demanda un couturier pour couper le gâteau qu'ils avaient commandé. L'autre déclara vouloir répandre du sang. Un 3^{me} répondit qu'il ne fallait pas songer à les intimider par la police parce qu'ils n'obéissaient pas au gouvernement ni à la police. Le 4^{me} client menaça de casser les vitres du magasin.

L'agent de la sûreté qui les guettait alla chercher des renforts. Puis il retourna et intimé l'ordre aux clients de sortir de la pâtisserie.

L'un des énergumènes s'empara d'une chaise qu'il lança à la tête d'une servante du magasin. Ils tentèrent ensuite de s'enfuir; mais 3 d'entre eux furent arrêtés.

A Scutari

Cinq brigands armés ont envahi la maison d'un Turc à proximité du village

UN MOT QUI SERA BIENTOT SUR TOUTES LES LÈVRES

"LA NAVE" "LA NEF"
POURQUOI? VOUS LE SAUREZ BIENTOT.....

de Boulgourian, à Scutari. Ils ont menacé les femmes qui s'y trouvaient et leur ont enlevé un chèque de 500 livres turques et tous leurs bijoux.

Un dangereux malfaiteur
Anafor Mehmed avait été condamné à un emprisonnement de 10 ans pour avoir lancé une bombe dans la grande rue de Péra et blessé ainsi plusieurs personnes. Ce malfaiteur qui avait réussi à s'évader dernièrement a été, avant-hier, repêché par la police.

Incendie

L'autre soir un incendie a éclaté en face du parc de Fethiye, dans un grand complexe occupé en partie par des réfugiés russes et en partie par une institution scolaire. Le feu prit naissance au grenier et se développa très vite. Ce grand édifice brûla en deux heures. Il appartient à Sélaeddine bey et avait été hypo'héqué pour une somme de 10.000 livres turques. Une enquête est ouverte.

Le truc du complot

Mehmed Salaeddine bey, accompagné de deux Turcs et de deux Russes déguisés en gendarmes français, se rendit à Djibouti où il demanda à voir un certain Ramazan. En son absence les étrangers réclamèrent 300 livres à son caissier, un derviche, dans le but, dirent-ils, de découvrir un soi-disant complot tramé contre Ramazan. Le derviche n'ayant que 40 livres sur lui, les deux banquiers le prirent. Les deux Russes se présentèrent l'autre jour à nouveau chez Ramazan. Mais cette fois-ci ils furent arrêtés.

HAUTE COMMISSION DES VENTES

Ministère des finances Téléphone Stamboul 1977
No 229. Adjudication définitive du mercredi, 23 nov. 1921
sous pli fermé.

A la direction des expéditions à Oun-Capan : 14.000 kilos de cordages, à 3 tores, 300 kilos de plaques de plomb, 500 kilos de câble en fil de fer à l'état neuf, 120 kilos de zinc liquide pour chaudière, 20 kilos d'épingle, 35 kilos de plaques de zinc fines et épaisses, 150 kilos d'étoiles de coton, 8 bâches usagées pour mahones.

À la commission : une auto sanitaire incomplète.

Au dépôt d'habillement de Sultan-Ahmed : 200.000 boutons en os pour jaquettes, de dimensions moyennes, 200.000 petits boutons en os, pour gilets.

Au dépôt de construction d'Oun-Capan : 10.000 kilos de verres brisés.

Au dépôt de constructions de la fabrique de fez : 35.000 kilos de tiges de fer usagées aux dimensions 1.10, 1.70, 2.30, partie en faisceaux, et partie en tas, pour béton armé et grillage.

Au dépôt de vieux effets à Akhir-Capou : 717 essieux de roues de voitures se vendront en bloc ou en groupe d'au moins 100.

Au dépôt de Suleymanié : 4.100 kilos de fer neuf sous forme de pelle.

Au dépôt de Saradjkhané : 369 kilos d'étope.

A la direction de la minoterie à Oun-Capan : 21.262 kilos de fer en tôles épaisses et longues.

CONCURRENCE
A TOUS LES TAILLEURS
AU RAFFINÉ

Appt. Damadian au coin d'Asmali Mesdjid
Grand'rue de Péra

Liqs. 15 MOND'HABILLEMENT Liqs. 25
N. CARAKACH & SOCIÉTÉ Paletots en étoffes anglaises
Pardessus Raglan en gabardine sur mesure
St. mb. Placedu pont N° 16. Salons d'Exposition Nos 1, 2, 3, 7, 9 Tél. St. 609.

Saccharine des Usines du Rhône en tablettes

la plus recherchée des Saccharines en Russie et en Perse
Agence Générale et exclusive pour Constantinople
transit et le Bassin de la Mer Noire

Société Commerciale, Industrielle et Financière pour la Russie
SOCIFROS

Rue Voivoda N° 7, Galata (vis-à-vis la Banque d'Athènes)
Sous-Agents: GHEKTMANN & ZLOTOFOLSKY, Rue Voivoda N° 7, Bureaux

GRAND ÉTABLISSEMENT

J. ANANIADIS

STAMBOL, Ananiadis Han, Bagtché-Capou.

HAUTES NOUVEAUTÉS

ET TOFFES ANGLAISES

Draperies - Soieries - tissus - lainages - Velours de laine - Bonneterie - Cotonnades - Mercerie

Blanc - Toiles et Batistes

Riches assortiments pour trousseaux

DEMANDEZ PARTOUT LE
Chocolat TALMONE au lait

« Le meilleur ! » le plus riche en Beurre et Lait
Représentant général : MARIO BIGLIOTTA

Dépôts et Bureau : Mouradie Nomico Han, 81, Galata. Téléphone P. 2907

FEUILLET DU « BOSPHORE » (N° 20)

PRINCESSE LOUISE DE BELGIQUE

Autour des trônes

que j'ai vu tomber

« Die That ist überall entscheidend. »

GÖTHE.

(Suite)

VII

MARIÉE !

Je connus cette haine que la nature se refuse à concevoir: une haine de fils. J'ai versé sur elle les larmes que versent les mères frappées dans leur chair par la chair de leur chair. Cependant, Dieu le sait : chaque fois que mes enfants, affolés de cet argeant, se sont au fond des plus bas crimes, m'ont fait souffrir, je leur ai pardonné.

Dora fut mon second et dernier ép-

TAXIM (CINEMA) MAGIC
— TAXIM —
UN GRAND CONCERT

(Organisé par Mme FAIYELL)

Au profit du Fond des Réfugiés Russes
aura lieu au

THEATRE MAGIC A TAXIM

MERCREDI LE 30 NOVEMBRE 1921 à 9,30 h. du soir
SOUS PATRONAGE DISTINGUÉ

Le programme comprendra le célèbre Orchestre Russe

sous la direction du Maestro NICOLAS KOUROFF avec le gracieux concours de

M. Boris Houdadoff, violon M. George Kadlez, violoncelle

M. Alexandre Veriguine, piano M. Kondratieff, baryton

Mme AIDA FAIYELL SOPRANO

OUVERTURE ROUSSLAU et LIODUMILA Glinka

ARIA LA TOSCA Puccini

VIOLINGELLO CONCERTO Goltermann

ARIA BOEDORINE

VIOLIN CONCERTO Rachmaninoff

SERENADE et COUPLET Bantock

de Mephisto Clarke

ARIA FAUST Tchaikovsky

OUVERTURE SOLENNELLE MADAME BUTTERFLY Gounod

1812 Puccini

Chants Tchaikovsky

SUITE DE BALLET LE LAC DES CYGNES

OUVERTURE LE FIANCÉE DU TZAR R. Korsakoff

CHANT CHANT HINDOU Bemberg

ARIA HERODIADE Massenet

Violoncello CONCERTO Beethoven

CHANTS FAUST Gounod

OUVERTURE SOLENNELLE MADAME BUTTERFLY Puccini

Loces réservées (4 places) 20 LTO., 15 LTO.

Places réservées 3 LTO., 2 LTO.

Places non réservées 1 LTO., et 50 PTRS.

Location au Théâtre Magic, Taxim Tel. P. 2946 et

au Jockey Club. Téléphone Army 67.

Tous les jours à partir du 21 Novembre 1921.

Piles Électriques " RADIUM "

Pour lampes de poche

LA PIÈCE 12.12 Ptrs. LA PIÈCE 12.12 Ptrs.

Rabais pour les acheteurs en gros

ETABLISSEMENT LAMPE RADIUM à GALATA

(Entre la B. I. O. et Chichané Coracol)

E. C. PAUER & C^{IE}

Siège Central: GÉNES

SUCCURSALES: Milan, Naples, Trieste, Flume, Prague, Vienne

Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samson.

DIRECTION GENERALE FOUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone: Stamboul 1125.

Représentants exclusifs des:

J. ARON & CO INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Unione Stearinier Lanza GÉNES. Les plus grandes fabriques de bougies et savons

J. Fradon et Cia. MARSEILLE. Coloniaux, siccres, riz et toutes les produits français.

Santos Amaral Lida LISBONNE. La bien renommée fabrique de sardines et de conserves alimentaires.

Fabrique Galetine de TURIN. Les fameux chocolats « Stelone » biscuits et cacao etc., etc.

Avant de placer vos ordres pour n'importe quel article téléphonez à St. 1175

Aucune suite n'est donnée aux communications qui ne portent pas en caractères lisibles la signature et l'adresse de l'expéditeur.

Aucune suite n'est donnée aux communications qui ne portent pas en caractères lisibles la signature et l'adresse de l'expéditeur.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

Il y a survécu, je pense, pour avoir le temps de se repentir.

AVIS

Les agents de navigation sont avertis qu'il est contre aux règlements internationaux du port de déposer des cendres ou des ordures dans le Port intérieur de Constantinople.

Les capitaines de bateaux devraient être avertis de cet ordre.

Tout navire contrevenant à ce règlement sera passible d'une amende sévère. (Signé): Capitainerie Interalliée du Port.

AVIS AUX NAVIGATEURS

A partir du 1er décembre 1921 les bâtiments arrivent à Constantinople pendant le jour n'auront pas à mouiller dans le port extérieur, sauf ordres contraires donnés par l'Office du Contrôle Naval. S'il leur a été désigné un emplacement de mouillage, ils pourront se rendre directement dans le port intérieur.

Tout navire arrivant à Constantinople pendant le jour n'auront pas à mouiller dans le port extérieur, sauf ordres contraires donnés par l'Office du Contrôle Naval.

Il a été établi à Constantinople une zone de mouillage extérieur compris dans les limites suivantes :

NORD. — La ligne joignant la pointe du Vieux Sérail à la Tour de Léandre, 2510.

EST. — Le Méridien passant par la Tour de Léandre.

SUD. — Le phare du Sérail au 2840.

OUEST. — Le Méridien de 290 (voir le plan ci-annexe).

Pendant le jour

Dans l'avenir les bâtiments arrivés à Constantinople pendant le jour n'auront plus à mouiller dans le port extérieur sauf ordres contraires donnés par l'Office du Contrôle Naval.

S'ils ont reçu leur poste de mouillage, ils pourront se rendre directement dans le port intérieur.

Les navires se rendant directement de la Méditerranée à la Mer Noire ou inversement doivent effectuer leur mouillage dans le port extérieur et le capitaine ou son délégué doit se présenter au Service du Contrôle, au Bureau des Capitaines de Port Alliés.

Tout navire arrivant doit hisser son signal distinctif et le garder battant jusqu'à ce qu'il ait mouillé.

Tout navire quittant Constantinople doit hisser le pavillon de partance (Pavillon du code International) et son signal distinctif dès le matin du jour de son départ et les garder à bâbord jusqu'à ce qu'il soit hors de vue de la Tour de Galata.

Le pavillon de partance doit être hissé au mat de l'avant à mi-détrise et mis à bloc deux heures avant le départ.

Après le couchant du soleil

Tout les navires autres que ceux transportant du pétrole ou des matières explosives (voir ci-dessous) arrivant à Constantinople plus d'une heure après le couchant du soleil doivent mouiller dans le port extérieur et le capitaine ou son délégué doivent le faire.

Les navires venant rendant leur poste dans le port intérieur ne doivent pas gêner le mouvement de passage des Ports.

Navires transportant du pétrole et des matières explosives

Les navires ayant des cargaisons de pétrole ou des matières explosives ne doivent pas ancrer au nord de la ligne du phare du Sérail au 2840, mais peuvent ancrer au large de H. Yar-Pach ou au sud du Phare de la pointe du Sérail, suivant les conditions du temps (voir plan joint) et doivent porter les signaux d'usage des rivières ayant des matières explosives.

Pilotage de Constantinople

Le pilotage n'est obligatoire que pour les navires se rendant au mouillage des

navires de commerce où accostant à quai.

Généralement les pilotes se présentent devant Makikeny (dans l'est) ou San Stefano (dans l'ouest).

Les navires se trouvant au mouillage extérieur obtiendront un pilote en hissant le signal d'usage.

Pour les navires aux ordres de la Base Française ou du D. N. T. O. anglais, un pilote leur sera envoyé s'il le faut au mouillage extérieur.

A l'entrée Nord du Bosphore, les navires peuvent obtenir un pilote à Anatolia-Kavak en hissant le signal d'usage.

BLEU COLMAN

Le Bleu sans pareil

Préserve le linge

Bull's Head